

SEANCE DU JEUDI 03 MAI 2018
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA SEANCE DU 03 MAI 2018 ;

Les points suivants ont été approuvés par le Conseil Académique :

1. Procès-verbal du CAC -formation plénière- du 30 janvier 2018 :

Membres en exercice : 81

Votes : 43 Pour : 42

 Contre : 0

 Abstention : 1

2- Election partielle section disciplinaire Enseignants-chercheurs et enseignants ;

Délibération CAC n° 2018-05-03-01

3- Convention type d'hébergement des associations labellisées ;

Délibération CAC n° 2018-05-03-02

4- Changement de statut de l'EUM ;

Délibération CAC n° 2018-05-03-03

5- Dispositif PAUSE

Délibération CAC n° 2018-05-03-04

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/05/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD